

GENÈVE

L'avenir du squat du Goulet a donné lieu à un débat animé

Mardi soir à Chêne-Bourg, dans la banlieue genevoise, le débat a été vif entre le maire et les défenseurs de l'espace de vie alternative du Goulet.

Près de Genève, les anciens édifices squattés du Goulet de Chêne-Bourg continuent de cristalliser les passions. Mardi soir, le comité de soutien aux habitants et les associations du Goulet ont organisé un forum-débat. Deux ans après le vote populaire communal du printemps 1996 en faveur de la démolition de la plupart des vieux bâtiments au profit du futur «îlot Floquet», la rencontre a eu pour thème «De la nécessité de l'habitat et de la culture alternatifs». La réunion de mardi constituait une espèce de point d'orgue au récent festival intitulé «Le Goulet à murs ouverts» qui s'est tenu sur place du 27 au 31 mai.

Durant la soirée, les échanges n'ont pas manqué de franchise. Un incident s'est produit quand un intervenant s'en est pris au maire de Chêne-Bourg, Jean-Pierre Schiess, en critiquant très vivement l'examen des projets architecturaux d'aménagement du Goulet. Une jeune femme a également exprimé son amertume suite à des propos hostiles aux habitants du Goulet tenus en 1996.

«Il y a eu des propos mal sonnants», a reconnu M. Schiess. Il a toutefois souligné que des partisans comme des adversaires de la reconstruction de l'îlot avaient pu céder à l'emportement. La tension est remontée lorsque l'interlocutrice du maire a renchéri en déclarant «non valide» le référendum de 1996. «C'est vous», a alors rétorqué le maire de Chêne-Bourg, «qui déclarez cette votation invalide.»

CRÉER QUINZE EMPLOIS?

Au-delà des escarmouches, les participants ont abordé divers aspects de la vie du Goulet. «Socialement, a affirmé Bertrand, résidant, le Goulet est une sorte de tremplin professionnel autogéré.» «Le milieu alternatif, a complété Hugues, est important pour beaucoup de gens qui n'ont peut-être pas la force de concrétiser des expériences ailleurs.»

Sur le plan culturel, Yiannis a mis en avant les nombreux concerts donnés au squat de la rue de Genève. Pour sa part, Richard a affirmé que beaucoup de jeunes avaient «trouvé

une occupation». «Si la situation se légalise, a-t-il ajouté, on pourra créer quinze emplois à mi-temps.» «Nous ne souhaitons pas, a-t-il précisé, une société parallèle.»

Partageant la même volonté de ne pas faire du squat du Goulet une contre-société, Rémy Pagani, membre de la Fédération des associations de quartier, voit dans ce squat une incitation à «collectiviser nos réalités sociales». «Je n'ai pas de solutions, a-t-il déclaré, mais il faudra en trouver. Le Goulet pourrait en être une.»

Mais, à l'issue du débat, un clivage persistait entre les squatters hostiles au plan d'aménagement du Goulet et M. Schiess, respectueux du vote populaire. Les résidents jugent que les démolitions prévues - le 25, rue de Genève sera seul conservé - les priveront de l'essentiel de leur espace. En vue d'un accord, le maire recevra une délégation. «Vous n'êtes pas les seuls dépositaires de la vie associative», a-t-il fait remarquer finalement aux squatters.

MARC-OLIVIER PARLATANO

4/6/98

VALAIS. protégé

● Le Corlais a plusieurs zones alpines. Ces zones alpines sont riches de prairies. 90% des spectateurs que les riches tentent d'être munici...

GENÈVE. cat du

● Samedi dicat de fête en 100 ans. saisons Plainp et vari exposi sique, aux p rétro,

RECT final

● Bo ce q d'hie conc des S ses j joue

ntrepri-
Fédéra-
patro-
lecteurs
nation».
ecarro a
agne des
ux pour
la parti-
ns. C'est
es qui se
ur.

déposée
néral. La
ndicat lé-
également
e seconde
e un parti-
le Marcel-
s de mort
n ayant la
uis son té-

che, André
ef du titre,
opéré à la
sans doute
sisté sur le
droit de ré-
ualifie éga-
aignants de
e où elle vi-
à la cam-

LIPPE BACH

(président du
cellus (militant
peuples), de
du Syndicat du
gy (militant de
bitants) et de
cale au SSP-